

# Convocations — audience du 12 mars, 31 projets

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

14 affaires au rôle, 2 adresses signalées · document fictif

## Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

**Document fictif**, produit pour la démonstration. **Chaque projet est monté sur la trame du greffe correspondant à la nature de l'affaire. Le greffier contrôle, authentifie et notifie — et c'est ce geste-là qui donne à l'acte sa force.**

## Ce que chaque projet reprend, et d'où ça vient

| Élément                                | Contenu                               | Source                                                    |
|----------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Identité et qualité des parties</b> | <b>Reprises du dossier</b>            | Dossier de l'affaire                                      |
| Numéro de répertoire général           | Celui de l'affaire                    | Applicatif métier                                         |
| <b>Date, heure et salle</b>            | <b>12 mars, selon l'ordre d'appel</b> | <b>Rôle arrêté par la présidente</b>                      |
| <b>Mentions obligatoires</b>           | <b>Reprises à l'identique</b>         | <b>Trames du greffe — aucune ligne écrite par l'agent</b> |

| Élément                             | Contenu                                            | Source                                                          |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Délai entre convocation et audience | Calculé affaire par affaire : les 31 le respectent | 2 ne le respectaient qu'à un jour près — signalés avant l'envoi |

## Les deux points signalés sans avoir été demandés

| Constat                                      | Ce que l'agent fait                                            | Ce qu'il ne fait pas de lui-même                     |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Numéro de voie manquant sur une adresse      | Il donne la pièce du dossier où l'adresse figure en entier     | Il ne complète pas l'adresse de sa propre initiative |
| Complément d'adresse illisible sur une pièce | Il donne la seconde pièce du dossier qui porte la même adresse | Le greffe arrête l'adresse retenue                   |

Sur l'an dernier, 74 convocations sont revenues faute d'adresse exacte, et chacune a coûté un renvoi ou une signification. Le contrôle au moment de la préparation supprime la cause, pas le symptôme.

## Le temps que ça déplace

| Étape                                       | Avant    | Après                        | Qui la fait                                |
|---------------------------------------------|----------|------------------------------|--------------------------------------------|
| Préparation des convocations d'une audience | 2 heures | 12 minutes de contrôle       | Le greffe contrôle, authentifie et notifie |
| Sur 38 audiences par mois                   | —        | 63 heures de greffe par mois | Rendues à l'assistance à l'audience        |

**Le pas suivant proposé :** les projets se montent dès que le rôle est arrêté, la veille au soir, **et attendent au greffe le lendemain matin. Le principe se valide une**

**fois ; chaque audience arrive ensuite avec ses convocations prêtes.**

## À fixer par la juridiction

Heure de mise à disposition des projets après arrêt du rôle : \_\_\_\_\_

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.